

A propos de l'option Informatique

J.P.Sorribas
Carcassonne

Militant de longue date de l'APMEP, membre du Bureau de la Régionale de Montpellier, je vous écris pour vous exprimer mon profond désaccord avec la position de la Commission Informatique exprimée dans le *BGV* n°37, sur le projet de suppression de l'option Informatique.

L'idée de développer l'informatique-outil dans toutes les disciplines me paraît excellente, à condition cependant, qu'elle s'accompagne d'un important effort de formation des professeurs, et d'encadrement local significatif, observations qui figurent dans le programme du CNP, mais au conditionnel, sous forme de vœu (pieux ?). Quand on sait les difficultés rencontrées par les collègues pour obtenir des décharges et des suivis de formation, on ne peut que craindre le pire.

Certes, le CNP prévoit une redistribution dans les diverses disciplines de quelques uns des aspects actuellement abordés dans l'option informatique. Mais qu'en sera-t-il sans réelle formation des professeurs ? Ne va-t-on point déshabiller Paul sans habiller Pierre ? Savez-vous qu'actuellement le programme de certaines sections G comporte explicitement, dans les disciplines liées à la bureautique, l'apprentissage d'outils informatiques ? Eh bien, cet apprentissage, bien qu'obligatoire depuis plusieurs années, n'est bien

souvent pas assuré par manque de formation des professeurs concernés.

D'autre part et surtout, je ne vois pas pourquoi cette position devrait avoir pour corollaire la suppression de l'option informatique. Il y a dans nos lycées des élèves fortement motivés par l'informatique, intéressés en particulier par l'apprentissage de l'algorithmique et de la structuration des données, mais aussi par l'étude de la structure des machines, l'histoire et les tendances de l'informatique ... Pourquoi ne pas prévoir pour eux une option, peut-être différente de la forme actuelle, mais qui réponde à cette attente ? L'option informatique est un champ de formation culturelle, de création, d'apprentissage de la conduite de projets que l'on retrouvera difficilement ailleurs. Confiner par exemple l'apprentissage de la programmation aux seuls problèmes scientifiques (en pratique à l'analyse numérique) dans le cadre d'un programme de mathématiques déjà surchargé constitue une véritable amputation de ce thème très formateur.

Enfin l'argument selon lequel l'option informatique "*ne concerne actuellement qu'un nombre restreint de privilégiés*" me paraît **IRRESPONSABLE**.

1) Il est **faux numériquement**. Il y a dans mon lycée plus d'élèves qui suivent cette option que d'élèves qui font du grec, et la demande est croissante. Je ne parle pas de la musique, du russe, du portugais, du chinois ou même des arts plastiques.

Quant à la notion d'élèves "privilégiés", elle est très subjective. Les élèves de latin sont-ils moins privilégiés ? Supprimera-t-on l'enseignement de la musique ? Et si privilège il y a, luttons pour en faciliter l'accès au maximum d'élèves, et non pour l'interdire à tous !

On dira que l'option informatique a contribué à créer "une voie d'excellence". Mais, outre que cette opinion, très diffusée, est largement à nuancer, c'était le cas autrefois du latin. On n'en a pas pour autant supprimé l'enseignement du latin, même si tous les élèves qui veulent suivre une classe préparatoire le suivent (ce qui n'est pas le cas en informatique). Si notre système éducatif est tel qu'il secrète inéluctablement de telles "filières" en détournant de leur finalité certains enseignements, c'est qu'il ne répond pas convenablement aux attentes de certains élèves. Ce n'est nullement la responsabilité de l'option informatique, ni du latin. Et, puisque le CNP réforme le système, on peut espérer (rêvons un peu) que ce genre d'effet pervers sera fortement atténué.

2) Il est **irrecevable** : on ne juge pas la nécessité d'un enseignement au nombre de ses élèves. Je viens de signer une pétition en faveur du maintien de l'enseignement du grec qui concerne, dans mon lycée, bien moins de monde. La Commission Informatique de l'APMEP préconise-t-elle une suppression de l'enseignement des langues mortes ? Si je suis pour que la culture classique demeure accessible dans nos lycées, je suis, de manière cohérente, pour que la culture moderne le soit aussi.

Parce que nous souhaitons la quantité (accès de 80% d'une classe d'âge au second degré), devons-nous sacrifier la qualité ? Ce n'est pas ma conception de l'enseignement, même "de masse".

Une raison objective de la suppression de cette option est toute autre, et on ne peut pas ne pas la citer : une forte proportion d'enseignants actuels de l'option informatique sont des enseignants de mathématiques. Nous connaissons tous les difficultés de recrutement de notre discipline. Et même si on peut déplorer l'étonnante imprévoyance de nos gestionnaires qui découvrent tout soudain cette pénurie, il faut faire avec. Mais alors, disons-le haut et fort, et ne dissimulons pas cette triste réalité derrière de contestables arguments pédagogiques ou méthodologiques. Une conséquence prévisible est que les enseignants de mathématiques "récupérés" par la suppression de l'option ne seront pas affectés à des tâches de formation. On peut donc craindre que la recommandation du CNP préconisant que les ex-enseignants de l'option soient largement déchargés reste lettre morte.

Enfin, je passe sous silence la frustration des collègues qui se sont largement impliqués dans cette option, et qui n'ont pas eu le sentiment d'être consultés. Dans beaucoup de lycées, l'option informatique est le seul lieu où l'informatique "marche". Il y a eu dans ce cadre des actions exemplaires à plus d'un titre, et en particulier une méthodologie de formation, de concertation et de suivi des enseignants qui n'a d'équivalent à ma connaissance dans aucune autre discipline.

Je déplore vivement la position adoptée par la Commission Informatique, qui ne me paraît pas traduire la réalité "à la base", en tout cas, pas la mienne. Je souhaite qu'un débat s'instaure sur cette question dans les publications de l'APMEP.